

Politique Santé dollars

Considérant que le bien-être des employés et de leur santé mentale ont un impact important sur le rendement et l'absentéisme des employés;

Il est recommandé d'autoriser le versement annuel d'un maximum de 300.00 \$/an par employé selon les dollars santé cumulés dans l'application prévue à cette fin.

Modalités

Au 31 décembre de chaque année, la SADC versera à ses employés jusqu'à 300.00 \$ annuellement en santé dollars pour couvrir des dépenses encourues par les employés au cours de la dernière année en lien avec les saines habitudes de vie. Le montant versé sera établi en fonction des santés dollars cumulés au courant de la dernière année.

Il est à noter qu'un maximum de 20 % pourra être cumulé dans chacune des catégories suivantes : Habitudes alimentaires, professionnels de la santé et gestion du stress. De plus, un maximum de 50 % au total pourra être cumulé pour l'ensemble de ces catégories. L'autre 50 % devra provenir de l'activité physique.

Le montant sera versé en début janvier.

Adopté par le conseil d'administration le 15 décembre 2022